

Lévesque, Claudette

De: Patrik Gaudet [racecoach@gmail.com]
Envoyé: 8 mars 2014 21:35
À: Greffe
Objet: dossier R-3854-2013 (compteurs intelligent)

Je demande à la Régie de ne pas approuver les Phases 2 et 3 du déploiement des nouveaux compteurs et ce tant qu'une étude d'impacts sur la santé n'aura pas démontré hors de tout doute que cette technologie ne peut rendre personne malade.

Je demande également à la régie de ne pas approuver la suite du déploiement des phase 2 et 3, je considère qu'il serait incroyablement irresponsable et totalement inacceptable d'aller de l'avant avec cette démarche.

Je demande que le droit de retrait soit gratuit sans condition aucune.

Les documents d'Hydro-Québec sont rédigés en des termes vagues et ne mènent que dans une logique de faux choix qui ne tient aucunement compte de mes requêtes, il n'y a pas de numéro pour le service à la clientèle, et ils n'offrent aucun formulaire écrit précisant les conditions exactes d'une option de retrait.

Même si notre compteur est à 100 pieds de la maison je ne veux pas en avoir, les raisons sont que:

1- La trampoline des enfants est juste à côté du compteur et je refuse qu'un risque quelqu'il soit puisse les affectés. (La trampoline semble beaucoup plus sécuritaire que les nouveaux compteurs) !!!

2- Les nouveaux compteur supposément "intelligent" ne m'inspire aucunement confiance, la littérature à leur sujet prouve qu'il font plus d'erreurs que les bons vieux compteurs mécanique et coûte donc aux contribuables plus cher car il est pratiquement impossible de pouvoir se faire dédommager lorsqu'il y a erreur. Hydro Québec est l'une des sinon la pire compagnie quand il est temps de dédommager ses clients.

3- Hydro Québec fait des profits indécents tout spécialement considérant que sa mission première était de fournir de l'électricité gratuite une fois ses frais fixes couverts et donc le principe auquel HQ souscrit pour justifier ces compteurs soit l'économie de frais est absurde et va à l'encontre de la création d'emplois de qualités. Cette mesure ne fera que mettre plus de monde sur le chômage.

4- La simple façon cavalière dont Hydro Québec fait preuve dans ce dossier est totalement inacceptable. N'est-ce pas une compagnie publique?!

Patrik Gaudet
35 Ch Larose,
Montcalm, Québec
J0T2V0